



les tarifs

tarifs en vigueur du 12/06/08
au 20/08/08

le contrat

Vous vous apprêtez à signer votre contrat d'abonnement à une offre mobile avec Orange France. Nos vendeurs et nos conseillers clients sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Nous avons souhaité cependant vous apporter un éclairage rapide sur le contenu du contrat d'Orange France, opérateur de téléphonie mobile, en listant ci-dessous les réponses aux questions principales que vous êtes en droit de vous poser. Vous pouvez ainsi vous engager en toute confiance.

Que vous propose le contrat Orange ?

- Un accès à de nombreux services Orange tels que la messagerie vocale, les SMS ou encore le WAP si vous disposez d'un mobile compatible (article 9 des conditions spécifiques).
- De multiples forfaits, abonnements et options déclinés dans la fiche tarifaire de l'offre mobile Orange France.
- Un service « suivi conso » disponible gratuitement en composant le #123# directement depuis votre mobile, si celui-ci est compatible (article 9 des conditions spécifiques).
- Un service après-vente « échange express » proposé sur les coffrets de la sélection Orange qui permet un échange gratuit de votre mobile, pendant un an minimum, en fonction de l'offre choisie et si la panne est couverte par la garantie. Dans tous les autres cas, vous pouvez bénéficier, au minimum, d'une garantie constructeur.

Comment souscrire un contrat Orange ?

A la souscription, vous vous munirez de l'original de votre pièce d'identité, d'un chèque annulé ou à 0 euro et d'un RIB, tous les deux à votre nom. En fonction de votre situation, un dépôt de garantie, un justificatif de domicile ou d'autres pièces pourront vous être demandés (articles 2 et 3 des conditions spécifiques).

Votre durée d'engagement ?

Votre contrat prend effet le jour de la mise en service de votre ligne. Il est conclu pour une durée indéterminée avec ou sans période initiale minimale d'engagement, selon l'offre que vous avez souscrite. Lorsqu'il est conclu avec une période initiale d'engagement, elle est au minimum d'un an, mais peut varier en fonction de l'offre que vous avez choisie. Cependant, vous pouvez mettre fin à tout moment à votre contrat Orange par simple appel à votre service clients. La résiliation prend alors effet dans un délai de 10 jours suivant la réception de votre demande. Dans l'intervalle, vous restez redevable de votre abonnement, avec ou sans forfait, ainsi que des communications passées avec votre carte SIM/USIM. Toutefois, si vous résiliez avant la fin de votre période minimum d'engagement, et sauf motif légitime de résiliation tel que déménagement dans une zone non couverte ou à l'étranger, vous restez redevable des redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à l'expiration de cette période. Dès lors que la période minimum d'exécution du contrat est supérieure à 12 mois, vous pourrez résilier le contrat par anticipation à compter de la fin du douzième mois moyennant le paiement du quart du montant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'exécution du contrat. (article 6.3 des conditions générales d'abonnement). En cas de non-paiement total ou partiel d'une facture, votre ligne pourra être suspendue jusqu'à régularisation de votre situation dans les délais impartis. Cette suspension peut également intervenir dans le cadre de dettes nées d'autres abonnements souscrits auprès d'Orange. Pour des raisons impératives de sécurité, Orange France pourra être amenée à suspendre votre ligne, avec ou sans préavis, ou vous demander de ne pas l'utiliser temporairement (articles 6.1 des conditions générales et 13 des conditions spécifiques).

Les changements de tarifs ?

Une fiche tarifaire vous est remise à la signature du contrat. Vous serez informé de toute augmentation de tarifs un mois avant qu'elle ne s'applique et vous aurez alors la possibilité de mettre fin à votre contrat d'abonnement.

Cependant, à tout moment vous pourrez obtenir la fiche tarifaire en vigueur en vous rendant dans le point de vente le plus proche, en appelant votre service clients (communication incluse dans le forfait) ou sur le site www.orange.fr (articles 11 des conditions générales d'abonnement).

Les changements d'offre ?

Vous pouvez changer d'offre d'abonnement, sauf restrictions éventuelles propres à certaines offres. Le passage d'une offre d'abonnement avec une période d'engagement vers une offre d'abonnement sans période initiale d'engagement n'est possible qu'à la fin de la période d'engagement de l'offre initialement souscrite. Les changements d'offres sont facturés conformément à la fiche tarifaire de l'offre mobile Orange en vigueur (article 8 des conditions spécifiques) ou dans les conditions et tarifs propres à certaines offres.

Comment payer ma facture Orange ?

Chaque mois vous recevrez une facture que vous réglerez soit par prélèvement automatique, soit par chèque, TIP ou carte bancaire. Si vous souhaitez une facture détaillée de vos appels, elle vous sera adressée gratuitement sur simple demande à votre service clients, pour une période de 4 mois consécutifs (arrêté ministériel du 01/02/02). Vous pouvez également choisir de recevoir la facture électronique en lieu et place de la facture papier.

Comment contacter le service clients Orange ?

A tout moment, si vous avez des questions sur votre abonnement, le SAV, vos factures... le service clients Orange mobile est à votre disposition par téléphone ou sur le site www.orange.fr - Pour les abonnés Orange, le service clients est accessible au 700 depuis votre mobile (prix variable selon l'offre choisie, voir fiche tarifaire en vigueur) ou au 39 70 depuis un fixe (prix d'une communication locale depuis une ligne fixe France Télécom. Depuis la ligne d'un autre opérateur, consulter ses tarifs. Pour le détail du coût d'une communication locale, consulter la fiche tarifaire de l'opérateur). Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit si vousappelez le 700 depuis notre réseau à partir de votre mobile Orange ou le 39 70 depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Le temps d'attente annoncé lors de votre appel est un temps estimatif dépendant du nombre et de la durée des appels vers votre service clients.

Que faire en cas de perte ou de vol ?

En cas de perte ou de vol de votre mobile, prévenez au plus tôt votre service clients Orange qui se chargera de suspendre votre ligne instantanément. Il faudra tout de même une confirmation par lettre recommandée avec accusé de réception à laquelle sera jointe, en cas de vol, une copie du procès-verbal établi par les services de police. Votre contrat se poursuit et vous pourrez être indemnisé des communications frauduleuses qui auront été passées (voir conditions de l'article 10 des conditions spécifiques « garantie en cas de vol »).

l'offre Fnac mobile avec Orange

Les forfaits Fnac mobile avec Orange

⌘ 5 forfaits⁽¹⁾ de 2h à 8h et une série limitée 3h



série limitée 3h	48€ 52,50€	0,226€/min
8h	84€ 88,50€	0,175€/min
6h	68€ 72,50€	0,188€/min
4h	52€ 56,50€	0,216€/min
3h	44€ 48,50€	0,244€/min
2h	37€ 41,50€	0,308€/min

forfait mensuel⁽¹⁾
tarifs avec engagement
de 24 mois ou 12 mois

prix de la
minute
dans le forfait

> inclus avec chaque forfait (hors série limitée 3h) :
les appels illimités* 7j/7, 24h/24 vers 3 numéros en France métropolitaine, soit :
- 1 n° illimité tous opérateurs fixe, mobile ou box adsl
- 2 n° illimités Orange mobile ou Fnac mobile

> inclus avec la Série limitée 3h, du 24 avril au 20 août 2008 :

- les appels illimités* 7j/7, 24h/24 vers 3 numéros mobiles ou fixes tous opérateurs en France métropolitaine.

* 3h maximum par appel, hors n° spéciaux, n° de services, n° en cours de portabilité. Appels directs entre personnes physiques et pour un usage non lucratif direct.

- internet illimité

Sur internet : hors accès à des contenus payants. Sur Gallery et sur le portail Orange World, hors streaming audio et TV. Les services de voix sur IP, peer-to-peer, et Newsgroups sont interdits. Les usages en mode modem sont décomptés du forfait. Afin de maintenir une qualité de service optimale sur son réseau pour l'ensemble de ses clients, Orange pourra limiter le débit au-delà d'un usage de 500Mo/mois jusqu'à la date de facturation.

- 10 Mo pour envoyer et recevoir vos e-mails directement sur votre mobile

Soit l'équivalent de 1000 e-mails par mois sans pièces jointes. Service accessible depuis tout compte mail utilisant les protocoles IMAP et POP (hors services payants et voilà.fr).

- 1h de connexion sur les hotspots Orange WIFI ACCESS (si votre mobile est compatible WIFI)

Décomptée à la seconde dès la 1ère seconde depuis un mobile. Service WiFi en France métropolitaine disponible dans les hotspots d'Orange et de ses partenaires en France et à l'étranger (liste sur www.orange-wifi.com).

Jusqu'au 20/08/08, la visiophonie est au prix d'un appel voix. Retrouvez les tarifs au 21/08/08 dans la fiche tarifaire en vigueur. Disponible entre mobiles 3G et sur réseaux compatibles.

⌘ des garanties et services exclusifs

- le SAV en 24h
- la garantie en cas de vol⁽²⁾
- la suspension de forfait de 1 à 3 mois⁽³⁾
- les services multimédia exclusifs de la Fnac

⌘ report du crédit⁽⁴⁾

⌘ SMS alerte conso⁽⁵⁾, pour être informé en cas de dépassement du forfait

⌘ prix de la minute au-delà du forfait en France métropolitaine

- 0,37€/min⁽⁶⁾ pour tous les forfaits

⌘ tarification à la seconde dès la première seconde⁽⁷⁾

(1) Forfaits mensuels de communication, équivalents en appels voix/viso vers les mobiles et les fixes en France métropolitaine (hors n° spéciaux et n° de services). (2) Remboursement du forfait et des options au prorata de la durée de suspension dans la limite de un mois et d'une fois par an. Remboursement des communications frauduleuses jusqu'à 3000€ par sinistre et par an, renouvellement de votre carte SIM. (3) Service limité à une demande par année glissante. Conditions complètes dans les conditions spécifiques Fnac mobile avec Orange. (4) Report du crédit non utilisé du forfait sur le mois suivant dans la limite du forfait choisi et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. Report non cumulable d'un mois sur l'autre. (5) SMS envoyé dans les 24h suivant le dépassement du forfait pour les communications émises ou reçues en France métropolitaine. (6) Appels voix/viso vers les fixes et mobiles (hors n° spéciaux et n° de services). (7) Pour tous les appels vers les fixes et les mobiles en France métropolitaine, hors n° spéciaux et n° de services. (8) L'activation du mode international est gratuite et automatique dans un délai de 4 jours à compter de la souscription au forfait choisi en point de vente ou à compter de l'homologation du dossier par Orange France après souscription

☒ services gratuits

- le SAV 24h valable pendant 12 mois
- la garantie en cas de vol⁽²⁾
- l'accès au mode international⁽⁸⁾
- l'accès à une messagerie vocale de grande capacité
- la facture détaillée
- l'accès à la messagerie visio⁽⁹⁾
- la présentation du numéro
- le SMS de notification des appels sans dépôt de message⁽¹⁰⁾
- recharger pour un proche⁽¹¹⁾
- la réception de messages vocaux par mail
- le double appel/le signal d'appel

☒ communications gratuites en France métropolitaine

- 888 messagerie vocale de grande capacité
(40 messages de 5 minutes, pendant 35 jours pour les nouveaux messages et 14 pour les messages sauvegardés)
- 898 la messagerie visio⁽⁹⁾ en France métropolitaine
- #123# suivi conso par écrit
- #101# accès au menu des jeux SMS
- #102# accès au menu du chat Orange
- #111# accès au menu des services SMS
- 782 informations mobile gagnant
- 444 chaque mardi, une offre exclusive à découvrir
- 784 obtention d'une offre mobile gagnant
- 239 l'inscription au chat Orange
- 880/881 désactivation/activation du renvoi de la messagerie vocale
- les appels de notification de la messagerie vocale et fax vers les mobiles Orange

☒ service clients en France métropolitaine

Pour contacter le service clients mobile Orange, composez le :

- 700⁽¹²⁾ depuis votre mobile (appels inclus dans le forfait, décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde)
dans le forfait prix d'une communication nationale
au-delà du forfait 0,37€/min
- 3970⁽¹²⁾ depuis une ligne fixe France Télécom tarif d'une communication locale
depuis une ligne fixe France telecom

Pour gérer vous-même votre compte, 24h/24, 7j/7 :

- Ma gestion perso : 740 depuis votre mobile gratuit
- ou 0800 100 740 depuis une ligne fixe France Télécom gratuit
- Orange World depuis votre mobile (coût de connexion à Orange World)
- www.orange.fr, sur internet

d'un forfait Fnac mobile avec Orange sur www.orange.fr. Résiliation possible sur simple appel au service clients. (9) Gratuit en France métropolitaine. Disponible entre terminaux et sur réseaux compatibles 3G. Appel de notification de la messagerie visio gratuit sur votre mobile et non disponible sur un autre mobile ou un fixe. (10) Si votre mobile est éteint ou hors zone de couverture et qu'un correspondant a cherché à vous joindre sans vous laisser de message, vous recevrez un SMS de notification d'appel sans message vous indiquant le n° de l'appelant. (11) Service réservé aux abonnés ayant une ancienneté égale ou supérieure à un mois. Service activé après validation du dossier par Orange France. Rechargement limité à 80€/mois. (12) Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit si vousappelez le 700 depuis notre réseau à partir de votre mobile Orange, ou le 39 70 depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis la ligne d'un autre opérateur, consulter ses tarifs.

l'offre Fnac mobile avec Orange

⌘ communications depuis la France métropolitaine

appels voix	prix de la minute dans le forfait ⁽¹⁾	prix de la minute au-delà du forfait ⁽¹⁾
2h	0,308€	0,37€
3h	0,244€	0,37€
4h	0,216€	0,37€
6h	0,188€	0,37€
8h	0,175€	0,37€

communications voix incluses dans le forfait	dans le forfait	au-delà du forfait
appels vers les n° fixes et mobiles en France métropolitaine (hors n° spéciaux), décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde - vers le réseau fixe en France métropolitaine et Monaco - vers les mobiles des opérateurs métropolitains - renvois d'appels ⁽²⁾		
appels vers les numéros vert commençant par 0 800 et 0 805, décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde		
appels vers les n° courts Orange, décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde - 555 le suivi conso vocal - 840 la vocalisation des mails (sous réserve de l'inscription au mail Orange) - 733 la souscription aux options SMS/MMS infos et Ligue 1 Orange - 790 changer de mobile - 732 pour savoir si un n° de mobile est un n° Orange - 527 pour connaître votre RIO (Relevé Identité Opérateur)	voir prix de la minute selon le forfait choisi (voir ci-dessus)	voir prix de la minute selon le forfait choisi (voir ci-dessus)
services complémentaires de la messagerie vocale, décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde - le rappel du déposant en France métropolitaine ⁽³⁾ - appels de réveil et de mémo vers le mobile de l'abonné en France métropolitaine - appels de notification de la messagerie vocale et fax vers les téléphones autres que les mobiles Orange en France métropolitaine - impression/envoi d'un fax stocké dans la messagerie fax vers un numéro en France métropolitaine (hors coût de consultation à partir d'un autre téléphone que votre mobile)		
accès aux services directs : consultation de l'actualité et d'informations pratiques ⁽⁴⁾	+0,34€/min	
appels vers les n° spéciaux ⁽⁵⁾ et satellitaires décomptés à la seconde dès la 1 ^{re} seconde + n° commençant par 0870, 0871, 0873, 0874 et 09 X	prix de la minute dans le forfait + tarif appliqué par le fournisseur de service	prix de la minute au-delà du forfait + tarif appliqué par le fournisseur de service
appels vers les n° courts Orange avec supplément décomptés à la seconde dès la 1 ^{re} seconde - 767 dicto SMS (envoi de SMS détectés par téléphone)	prix de la minute dans le forfait + 0,25€/appel	prix de la minute au-delà du forfait + 0,25€/appel

Jusqu'au 20/08/08, la visiophonie est au prix d'un appel voix. Retrouvez les tarifs au 21/08/08 dans la fiche tarifaire en vigueur. Disponible entre terminaux et sur réseaux compatibles 3G.

communications visio incluses dans le forfait	dans le forfait	au-delà du forfait
<p>appels vers les fixes et mobiles en France métropolitaine communications visio, décomptées à la seconde dès la 1^{re} seconde (les 15 premières secondes sont gratuites)</p> <ul style="list-style-type: none"> - vers les mobiles visio Orange et les mobiles visio des opérateurs proposant un réseau compatible en France métropolitaine - vers correspondants MaLigne visio en France métropolitaine - renvoi d'appels⁽²⁾ 		voir prix de la minute dans le forfait (ci-dessus)
<p>services complémentaires de la messagerie Orange visio, décomptées à la seconde dès la 1^{re} seconde (les 15 premières secondes sont gratuites)</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accès par n° long⁽⁶⁾ (depuis téléphone visio fixe ou mobile, consultation : 06 08 08 90 90, dépôt : 06 80 80 90 90) 		voir prix de la minute au-delà du forfait (ci-dessus)

⌘ appels vers l'étranger [hors forfait]

décomptés à la seconde au-delà de la 1^{re} minute indivisible

Retrouvez le détail des zones page 23.

> communications voix/visio vers les téléphones mobiles et fixes internationaux et les DOM/TOM (sauf Monaco)

- | | |
|--|-----------|
| - vers la zone Europe | 0,48€/min |
| - vers la zone Maghreb, Turquie, USA, Canada | 0,55€/min |
| - vers le reste du monde | 1,40€/min |

Jusqu'au 20/08/08, la visiophonie est au prix d'un appel voix. Retrouvez les tarifs au 21/08/08 dans la fiche tarifaire en vigueur. Disponible entre mobiles 3G et sur réseaux compatibles.

(1) Tarifs pour un engagement de 12 ou 24 mois. (2) La partie renvoyée de l'appel est à la charge de l'abonné Orange aux mêmes conditions tarifaires qu'un appel effectué depuis le mobile Orange vers le numéro de renvoi. Les appels renvoyés vers les n° d'appels choisis dans le cadre de l'option « mes 3 n° préférés » et de l'option illimité fixe-mobiles famille sont décomptés du forfait souscrit. (3) L'appel est à la charge du client aux mêmes conditions tarifaires qu'un appel effectué depuis le mobile Orange vers le numéro rappelé. L'utilisation de ce service depuis un téléphone fixe est facturée au coût d'une communication d'une ligne fixe vers un mobile sur la facture du fixe, et au coût d'une communication vers le numéro rappelé depuis votre mobile sur la facture Orange. Appels vers n° en France métropolitaine uniquement. (4) A l'étranger : 0,34€/min + coût de la communication dans le forfait décompté à la seconde après une 1^{re} minute indivisible au tarif d'émission d'appels vers la France métropolitaine. (5) Sauf les services d'annuaire et certains n° commençant par 3 dont la communication est facturée au prix d'une communication vers les mobiles des opérateurs métropolitains. (6) Prix d'un appel vers un mobile.

l'offre Fnac mobile avec Orange

⌘ appels voix/visio depuis l'étranger en mode international⁽¹⁾ – hors Monaco - [hors forfait]
décomptés à la seconde au-delà de la 1^{re} minute indivisible. Retrouvez le détail des zones page 23.

> émission d'appels

Jusqu'au 20/08/08, la visiophonie est au prix d'un appel voix. Retrouvez les tarifs au 21/08/08 dans la fiche tarifaire en vigueur. Disponible entre mobiles 3G et sur réseaux compatibles.

émission d'appels [prix/min]	depuis la zone Europe*	depuis la zone Maghreb/ USA/Canada/Turquie	depuis la zone reste du monde
émission d'un appel vers la France métropolitaine	0,59€		
émission d'un appel vers zone Europe		1,18€	2,90€
888 messagerie vocale			
rappel du déposant ⁽⁴⁾		+ coût d'un appel en France métropolitaine	
émission d'un appel vers la zone Maghreb/USA/ Canada/Turquie	1,18€	1,18€	2,90€
émission d'un appel vers la zone reste du monde	2,90€	2,90€	2,90€
700 ou +33 6 07 62 64 64 service clients		tarif d'un appel au service clients depuis la France métropolitaine ⁽²⁾	
renvoi d'appels conditionnels vers la France métropolitaine (hors messagerie vocale) ⁽³⁾	0,88€	1,73€	4,30€

> réception d'appels

réception d'appels	depuis la zone Europe*	en zone Maghreb/ USA/Canada/Turquie	en zone reste du monde
prix/min	0,29€	0,55€	1,40€

Les réceptions d'appels de réveil et de mémo à l'étranger sont facturées au prix d'un appel reçu à l'étranger + coût d'un appel en France métropolitaine. Retrouvez le détail des zones page 23.

*sauf Suisse et Andorre (appels émis depuis et vers ces pays en zone Europe : 1€/min et appels reçus dans ces pays : 0,30€/min et renvoi d'appels conditionnels vers la France métropolitaine (hors messagerie vocale) : 1,30€/min).

Sur le réseau OnAir les appels émis sont facturés 3,50€/min et les appels reçus 2,10€/min, sous réserve d'activation du mode international et de la disponibilité du service sur le vol concerné. Dans les avions l'utilisation d'un téléphone mobile doit se faire dans le respect des consignes données par la compagnie aérienne.

[1] L'activation du mode international est gratuite et automatique dans un délai de 4 jours à compter de la souscription au forfait Fnac mobile avec Orange choisi en point de vente ou à compter de l'homologation du dossier par Orange France après souscription d'un forfait Fnac mobile avec Orange sur www.orange.fr - Résiliation possible sur simple demande au service clients. Visio disponible dans les zones de couverture des opérateurs étrangers avec lesquels Orange France a signé un accord d'itinérance 3G et entre terminaux et sur réseaux compatibles 3G. [2] Pas de gratuité du temps d'attente avant mise en relation avec votre conseiller pour les appels depuis l'étranger et les DOM-TOM. [3] La partie renvoyée de l'appel est à la charge de l'abonné Orange aux mêmes conditions tarifaires qu'un appel effectué depuis le mobile Orange vers le n° de renvoi. Les appels renvoyés vers les n° d'appels choisis dans le cadre de l'option « mes 3 numéros préférés », des offres « illimités KDO » et de l'option illimité entre mobiles et fixe sont décomptés du forfait souscrit. [4] L'appel est à la charge du client Orange aux mêmes conditions tarifaires qu'un appel effectué depuis le mobile Orange vers le n° rappelé. L'utilisation de ce service depuis un téléphone fixe est facturée au tarif d'une communication d'une ligne fixe vers un mobile sur la facture du fixe et au tarif d'une communication vers le n° rappelé depuis votre mobile sur la facture Orange. Appels vers les n° en France métropolitaine uniquement.

⌘ les SMS

Envoyez et recevez des messages écrits (jusqu'à 160 caractères) que vous lisez directement sur l'écran de votre mobile.

> émission de SMS (sans option SMS/MMS ou en dépassement d'une option SMS/MMS)

L'envoi de SMS est inclus dans le forfait⁽¹⁾.

		en France métropolitaine
inclus dans le forfait ⁽¹⁾	en heures creuses ⁽²⁾	0,10€/SMS
	en heures pleines	0,13€/SMS
au-delà du forfait	en heures creuses ⁽²⁾	0,10€/SMS
	en heures pleines	0,13€/SMS

	vers et depuis l'étranger
hors forfait	0,28€/SMS ⁽³⁾

Sur le réseau OnAir les sms sont facturés 0,40€/sms, sous réserve d'activation du mode international et de la disponibilité du service sur le vol concerné. Dans les avions l'utilisation d'un téléphone mobile doit se faire dans le respect des consignes données par la compagnie aérienne.

Les SMS peuvent être envoyés vers les mobiles, vers les téléphones fixes (mini-messages vocalisés) et vers des fax (format écrit).

Les SMS vers les téléphones fixes et les fax peuvent être reçus du lundi au vendredi de 7h30 à 21h30 et le week-end, de 10h00 à 22h00.

Les SMS envoyés en France métropolitaine sont décomptés en priorité des options SMS/MMS dans la limite de l'option choisie. Voir options SMS/MMS page 16.

> réception d'un SMS en France métropolitaine et à l'étranger gratuit

> Envoi de SMS/MMS depuis le WEB

Les envois de SMS/MMS sont décomptés prioritairement des options SMS/MMS dans la limite de l'option choisie

Envoi de SMS depuis votre compte sur www.orange.fr⁽⁴⁾

en France métropolitaine coût d'envoi d'un SMS
vers l'étranger coût d'envoi d'un SMS vers l'étranger

Envoi de MMS depuis votre compte sur www.orange.fr⁽⁴⁾

en France métropolitaine coût d'envoi d'un MMS

(1) Dans la limite du forfait choisi. SMS en France métropolitaine (hors supplément des services SMS). (2) Du lundi au jeudi de 21h30 à 8h00 et le week-end, du vendredi 21h30 au lundi 8h00. (3) Les SMS et MMS vers et depuis l'étranger ne sont pas décomptés des options SMS/MMS.

(4) SMS ou MMS décompté de vos options SMS/MMS, de votre forfait Web SMS ou MMS acheté sur www.orange.fr. Pour plus d'informations connectez-vous à www.orange.fr

communiquer autrement

⌘ les MMS

Avec les MMS⁽¹⁾ (Multimédia Messaging Service), envoyez et recevez des messages en photo, vidéo, son et texte.

> émission de MMS (sans option SMS/MMS ou en dépassement d'une option SMS/MMS)

L'envoi de MMS est inclus dans le forfait⁽²⁾.

France métropolitaine	
inclus dans le forfait ⁽²⁾	0,30€/MMS
au-delà du forfait	0,30€/MMS

vers et depuis l'étranger ⁽³⁾	
hors forfait	1,10€/MMS

Un tarif unique, quel que soit le type de MMS texte/photo/vidéo.

> réception d'un MMS

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| > en France métropolitaine | gratuit |
| > à l'étranger | 0,80€/MMS |

⌘ les MMS carte postale

> émission de MMS carte postale⁽⁴⁾

- | | |
|--|---|
| > en France métropolitaine et vers l'international | 1,50€ + coût d'envoi d'un MMS |
| Hors coût de connexion à Orange World | |
| > depuis l'étranger ⁽³⁾ | 1,50€ + coût d'envoi d'un MMS depuis l'étranger |
| Hors coût de connexion à Orange World | |

⌘ rappel

MMS texte	compris entre 0 et 3 Ko
MMS photo	compris entre 3 et 100 Ko
MMS vidéo	compris entre 100 et 600 Ko

⌘ Orange Photo

- | | |
|----------------------|-------------|
| > Orange Photo | 0,30€/photo |
|----------------------|-------------|
- Grâce à l'application Orange Photo, stockez, partagez, imprimez les photos de votre mobile. Les téléchargements de vos photos vers l'album photo, pikeo et le service carte postale sont gratuits (hors surtaxe pour la carte postale) jusqu'au 11/06/08 et facturés au prix de 0,30€/photo pour les autres destinations proposées par Orange Photo.

(1) Messages jusqu'à 600 Ko et 100 destinataires vers les mobiles et les adresses mail. Service dépendant du réseau, des caractéristiques des mobiles utilisés et des formats de contenus supportés. Les MMS envoyés sont décomptés en priorité des options SMS/MMS dans la limite de l'option choisie. (2) Dans la limite du forfait choisi. MMS en France métropolitaine (hors supplément des services MMS et MMS carte postale). (3) Les SMS et MMS vers et depuis l'étranger ne sont pas décomptés des options SMS/MMS. Disponible dans les zones de couverture des opérateurs étrangers avec lesquels Orange France a signé un accord d'itinérance GPRS/EDGE/3G. L'émission et la réception de MMS à l'étranger ne

⌘ les services SMS/MMS

> services MMS

- 22 783 : MMS carte postale⁽⁴⁾ coût d'envoi d'un MMS
- 20 220 : MMS infos à l'acte 0,35€ + coût d'envoi d'un MMS
- 20 123 : flirt@orange/chat MMS coût d'envoi d'un MMS
- 25 286 : album photos coût d'envoi d'un MMS
- 21 919 : stockage MMS coût d'envoi d'un MMS
- 22 121 : jeux concours coût d'envoi d'un MMS
- 21 068 : mazonevideo coût d'envoi d'un MMS
- 21 103 : mysocialplace coût d'envoi d'un MMS

> services SMS OU MMS

> services SMS Orange

services sms Orange		coût maximum du service/sms ⁽⁵⁾
21 111 divertissement	coût d'envoi d'un SMS	sans supplément
23 333 jeux téléchargeables		sans supplément
23 279 (2EASY)		sans supplément
30 130 Gallery par SMS		sans supplément
20 123 le chat Orange		+ 0,05€
2 19 19 mes SMS		+ 0,05€
2 99 92 agenda		+ 0,05€
20 666 jeux		+ 0,05€
20 220 SMS info à l'acte		+ 0,10€
20 555, 20 239 jeux		+ 0,10€
2 08 08, 2 30 30 jeux		+ 0,20€

> services SMS +

services d'abonnement

services 	inscription au service	coût maximum du service/ SMS/MMS ⁽⁵⁾ reçu
48XXX/47XXX	coût d'envoi d'un SMS ou d'un MMS	0,05€
58XXX/57XXX		0,20€
68XXX/67XXX		0,35€
78XXX/77XXX		0,50€
88XXX/87XXX		3€

services à l'acte

services 	inscription au service	coût maximum du service/ SMS/MMS ⁽⁵⁾ reçu
3XXXX	coût d'envoi d'un SMS ou d'un MMS	sans supplément
4XXXX		+0,05€/SMS/MMS
5XXXX		+0,20€/SMS/MMS
6XXXX		+0,35€/SMS/MMS
7XXXX		+0,50€/SMS/MMS
8XXXX		+4,5€/SMS/MMS

sont possibles qu'entre les mobiles compatibles MMS des opérateurs métropolitains. Service dépendant des réseaux, des caractéristiques des mobiles utilisés et des formats de contenus supportés. (4) Disponible en France métropolitaine et dans les zones de couverture des opérateurs étrangers avec lesquels Orange France a signé un accord d'itinérance GPRS/EDGE/3G. **Envoi limité à 500 caractères, une photo et un destinataire par MMS carte postale** (taille maximum : 600 Ko). (5) Applicable depuis la France métropolitaine et l'étranger.

communiquer autrement

⌘ portail Orange World et services multimédia Fnac mobile avec Orange

Depuis votre mobile, accédez au portail Orange World et aux services multimédia Fnac mobile. L'accès au portail Orange World et aux services Fnac mobile avec Orange est inclus dans le forfait.

> connexions à Orange World, Gallery, internet et aux services multimédia Fnac mobile (sans option multimédia ou usages non compris dans les options multimédia)

En France métropolitaine, les connexions sont décomptées à la session multimédia dans la limite de 20 minutes par session^[1]

A l'étranger, décomptées par paliers de 10 Ko indivisibles.

Les abonnés Fnac mobile dont la souscription ou la migration est antérieure au 14/06/07 sont soumis à la tarification au volume ou à la durée uniquement, sauf accord exprès à bénéficier de la tarification à la session multimédia.

tarifs à la session multimédia de 20 mn ^[1]	France métropolitaine
Surfer sur Internet, Gallery ou Orange ^[4] World (hors TV, Vidéo et Musique)	0,50€/session de 20 mn
Accéder à la TV, à la vidéo et à la musique sur Internet, Gallery, et Orange World ^[3]	0,90€/session de 20 mn
tarifs au volume ^[2] [par 10 Ko] ou à la durée [min]	France métropolitaine
inclus dans le forfait	0,01€/10 Ko ou min
au-delà du forfait	0,01€/10 Ko ou min
tarifs au volume ^[2] [par 10 Ko] ou à la durée [min]	zone Europe : 0,09€/10Ko zones Maghreb/USA/Canada Turquie et reste du monde : 0,13€/10Ko
hors forfait	

Sur le réseau OnAir les connexions GPRS sont facturés 0,13€/10Ko sous réserve d'activation du mode international et de la disponibilité du service sur le vol concerné. Dans les avions l'utilisation d'un téléphone mobile doit se faire dans le respect des consignes données par la compagnie aérienne.

voir détails des zones P.23

(1) Crédit de temps de navigation tous usages multimédia à utiliser en France métropolitaine et accessible sur réseaux et depuis un terminal compatibles (hors forfait et option BlackBerry, forfaits Internet Everywhere, usages mail, GPS et Orange Messenger by Windows Live facturés au volume ou à la durée (min). **Toute session de 20 minutes commencée est due.**

(2) Le volume de données téléchargé lors d'une connexion dépend de la technologie utilisée : Plus la technologie utilisée est performante, plus les données téléchargées sont volumineuses.

(3) Accès et connexions aux chaînes de télévision, aux vidéos et aux services de la rubrique Musique proposés sur le portail Orange World. Sont également inclus les usages de type streaming TV, vidéo ou musique disponibles sur internet (identification selon le protocole rtsip).

(4) (Hors Série limitée 3h, qui inclut l'accès et les connexions illimitées aux services du Portail Orange World (hors streaming audio et TV, vidéos des univers TV et Musique, Orange Messenger by Windows Live, et hors contenus et services payants), à tout Internet et Gallery (hors contenus et services payants).

> les connexions à Orange World, Gallery, internet et aux services multimédia Fnac mobile sont décomptées :

- au volume (3G/EDGE/GPRS) ou à la session multimédia depuis un mobile ou un équipement compatible et paramétré sur le EDGE/GPRS, dans les zones de couverture du réseau EDGE/GPRS d'Orange France ou dans les zones de couverture des opérateurs étrangers avec lesquels Orange France a signé un accord d'itinérance EDGE/GPRS.
Tarification soit au Ko au-delà d'un premier palier de 10 Ko indivisible depuis la France métropolitaine, soit à la session multimédia, selon l'offre souscrite, et par paliers de 10 Ko indivisibles depuis l'étranger (voir détail ci-dessus)
- au volume (3G) depuis un terminal agréé 3G sur le réseau 3G d'Orange France, ou dans les zones de couverture des opérateurs étrangers avec lesquels Orange France a signé un accord d'itinérance 3G.
Tarification au Ko au-delà d'un premier palier de 10 Ko indivisible depuis la France métropolitaine, et par paliers de 10 Ko indivisibles depuis l'étranger (voir détail ci-dessus),
- à la durée depuis un mobile ou un équipement compatible et paramétré sur le GSM, ou depuis un terminal EDGE/GPRS non paramétré sur le EDGE/GPRS.

Tarification à la seconde dès la 1^{re} seconde ou au-delà de la 1^{re} minute indivisible (selon l'offre choisie) en CSD (Circuit Switch Data : transmission de données sur le réseau GSM en mode circuit depuis la France métropolitaine). Les connexions en CSD depuis l'étranger sont facturées à la seconde au-delà de la 1^{re} minute indivisible.

⌘ orange wifi access

Tarification à la durée à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis un mobile ou un équipement compatible Wi-Fi. Service Wi-Fi disponible dans les hotspots* d'Orange et de ses partenaires en France et à l'étranger (liste sur www.orange-wifi.com).

*Lieux couverts par le réseau Wi-Fi public d'Orange identifié par le logo

> **communications au #125#** (obtention d'un code d'accès) gratuites

> **connexions Wi-Fi** (sans option multimédia en dépassement d'une option internet max ou internet max - TV)

	en France métropolitaine	depuis l'étranger
hors forfait	0,25€/min	0,25€/min

⌘ les services vocaux [communication nationale métropolitaine]

	Fnac mobile avec Orange
711 informations et services pratiques	
811 banque et bourse	
789 personnalisation du mobile et divertissement	0,34€/min + communication nationale incluse dans le forfait
32 82 l'info sportive	
les numéros mémo	
les services directs ⁽¹⁾ : consultation d'informations directement depuis la messagerie retour à la messagerie vocale (touche+)	
711 info et services pratiques depuis l'étranger	Coût d'un appel vers la France métropolitaine + 0,34€/20 secondes
TAXI (8294) depuis l'étranger	
MUSI (6874)	communication nationale incluse dans le forfait

⌘ les numéros mémo

BANQ (2267), BLAG (2524), BOUR (2687), CHAT (2428), CINE (2463), HORO (4676), INFO (4636), JEUX (5389), LOTO (5686), METE (6383), RATP (7287), SNCF (7623), PERS (7377), SPORT (7767), TAXI (8294), TELE (8353), TONE (8663), TRAF (8723), TURF (8873)

(1) Services directs (actu, sport, météo) édités ou distribués par Orange France. Orange France décline toute responsabilité quant aux contenus proposés par les éditeurs des services qu'elle distribue.

les options

❖ les multimédias

les clients Fnac ayant souscrit à une option multimedia et disposant d'un mobile compatible bénéficient de la qualité haute définition mobile.

La qualité haute définition mobile se caractérise par l'association d'un débit d'encodage vidéo à 250 Kbit/s, la norme vidéo MPEG4 (et ses futures évolutions) et l'écran QVGA. Elle est disponible sur le réseau 3G+ et/ou 3G. Voir liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr

option internet 5€/mois

tout l'internet et Gallery de 20h à 8h et le surf sur Orange World en illimité 24h/24 !

Option internet à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client mobile Orange (hors forfaits Orange pour iPhone et Ten). Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors Gallery, Internet, streaming audio et TV, vidéos des univers TV et Musique, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Et, de 20h à 8h accès et connexions illimitées à tout Internet et Gallery (hors contenus et services payants). Les services de Voix sur IP, peer to peer et Newsgroups sont interdits. Les usages en mode modem sont facturés en dehors de l'option. Afin de maintenir une qualité de service optimale sur son réseau pour l'ensemble de ses clients, Orange pourra limiter le débit au delà d'un usage de 500Mo/mois jusqu'à la date de facturation. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option incompatible avec les options internet max et internet max - TV.

option internet max 9€/mois

tout l'internet, Gallery, le surf sur Orange World en illimité, 10Mo pour utiliser votre email

Option internet max à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client mobile Orange (hors forfaits Orange pour iPhone et Ten). Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors streaming audio et TV, vidéos des univers TV et Musique, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Accès et connexions illimitées 24H/24 à tout Internet et Gallery en France métropolitaine (hors contenus et services payants). Les services de Voix sur IP, peer to peer et Newsgroups sont interdits. Les usages en mode modem sont facturés en dehors de l'option. Afin de maintenir une qualité de service optimale sur son réseau pour l'ensemble de ses clients, Orange pourra limiter le débit au delà d'un usage de 500Mo/mois jusqu'à la date de facturation. Sont également inclus la réception et l'envoi de mails et de pièces jointes en mode GPRS, EDGE, 3G ou 3G+ dans la limite de 10 Mo par mois. Service accessible depuis tout compte mail utilisant les protocoles IMAP4, POP3 ou SMTP (hors services payants et voila.fr), en France métropolitaine et dans les zones de couverture du réseau Orange France. L'option comprend également 1h de connexion sur les hotspots Orange WiFi ACCESS décomptée à la seconde dès la 1re seconde depuis un mobile. Service WiFi en France métropolitaine disponible sur les hotspots d'Orange et de ses partenaires en France et à l'étranger (liste sur www.orange-wifi.com). Service non accessible pour les clients forfaits bloqués, mobicarte et cartes prépayées. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option incompatible avec les options internet et internet max - TV.

option TV 6€/mois

plus de 20 chaînes nationales et TNT, 3500 vidéos et tous les services d'Orange World

Option TV à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client forfait mobile Orange (hors forfaits Orange pour iPhone). Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors Gallery, Internet, streaming audio, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Accès et connexions illimitées 24H/24 à plus de 20 chaînes de télévision et à toutes les vidéos proposées sur Orange World. Liste des chaînes TV susceptible d'évolution. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. La TV haute définition mobile est disponible sur le réseau et en zone de couverture 3G/3G+ avec un mobile recommandé HD mobile (hors clients mobicarte). La TV haute définition mobile se caractérise par l'association d'un débit d'encodage vidéo à 250 Kbit/s, la norme vidéo MPEG4 (et ses futures évolutions) et l'écran QVGA. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option non compatible avec les options TV max et internet max - TV.

option TV max 9€/mois

plus de 60 chaînes nationales et TNT, 3500 vidéos et tous les services d'Orange World

Option TV max à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client forfait mobile Orange (hors forfaits Orange pour iPhone). Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors Gallery, Internet, streaming audio, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Accès et connexions illimitées 24H/24 à plus de 60 chaînes de télévision, à toutes les vidéos proposées sur Orange World. Liste des chaînes TV susceptible d'évolution. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. La TV haute définition mobile est disponible sur le réseau et en zone de couverture 3G/3G+ avec un mobile recommandé HD mobile (hors clients mobicarte). La TV haute définition mobile se caractérise par l'association d'un débit d'encodage vidéo à 250 Kbit/s, la norme vidéo MPEG4 (et ses futures évolutions) et l'écran QVGA. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option non compatible avec l'option TV.

option musique 6€/mois

Téléchargez 3 titres de musique sur 1 catalogue de plus de 1 000 000 de titres. Regardez les vidéos clips de vos artistes préférés et surfez sur Orange World en illimité

Option musique à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client mobile Orange (hors forfaits Orange pour iPhone). Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors Gallery, Internet, streaming audio et TV, vidéos de l'univers TV, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Téléchargements de 3 titres par mois sur le catalogue Musique d'Orange World. Téléchargements supplémentaires au tarif de 0,99€/titre. Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services de la rubrique musique du portail Orange World et notamment à près de 20 radios musicales et leurs playlists, titres en écoute et vidéos musicales (hors contenus payants). Liste des titres et radios susceptible d'évolution. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option non compatible avec l'option musique max.

option musique max 12€/mois

téléchargez en illimité tous vos titres de musique. Regardez les vidéos clips de vos artistes préférés sur Orange World en illimité.

Option musique max à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client mobile Orange (hors mobicarte, cartes prépayées, forfaits bloqués Zap, M6 mobile by Orange et forfaits Orange pour iPhone). Accès et connexions illimitées 24H/24H aux services du Portail Orange World (hors Gallery, Internet, streaming TV, vidéos de l'univers TV, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Au delà de 500 titres téléchargés par mois, les titres supplémentaires seront proposés à l'achat à 0,99€/titres. Accès et connexions illimitées aux services de la rubrique musique du portail Orange World et notamment à près de 20 radios musicales. Liste des titres et radios susceptible d'évolution. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option non compatible avec l'option musique.

option internet max - TV 12€/mois

internet et Gallery en illimité et plus de 20 chaînes TV et 3500 vidéos en illimité et le surf sur Orange World

Option internet max - TV à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client mobile Orange (hors mobicarte, forfaits Orange pour iPhone, Ten, et cartes prépayées*). Soit les options TV et internet max à 12€ (au lieu de 6+9 = 15€). Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors streaming audio, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Accès et connexions illimitées 24H/24 à tout Internet et Gallery (hors contenus et services payants) | Les services de Voix sur IP, peer to peer et Newsgroups sont interdits. Les usages en mode modem sont facturés en dehors de l'option. Afin de maintenir une qualité de service optimale sur son réseau pour l'ensemble de ses clients, Orange pourra limiter le débit au delà d'un usage de 500Mo/mois jusqu'à la date de facturation. Accès et connexions illimitées à plus de 20 chaînes de télévision et à toutes les vidéos proposées sur le portail Orange World. Liste des chaînes TV susceptible d'évolution. La TV haute définition mobile est disponible sur le réseau et en zone de couverture 3G/3G+ avec un mobile recommandé HD mobile (hors clients mobicarte). La TV haute définition mobile se caractérise par l'association d'un débit d'encodage vidéo à 250 Kbit/s, la norme vidéo MPEG4 (et ses futures évolutions) et l'écran QVGA. Sont également inclus la réception et l'envoi de mails et de pièces jointes en mode GPRS, EDGE, 3G ou 3G+ dans la limite de 10 Mo par mois. Service accessible depuis tout compte mail utilisant les protocoles IMAP4, POP3 ou SMTP (hors services payants et volta.fr), en France métropolitaine et dans les zones de couverture du réseau Orange France. L'option comprend également 1h de connexion sur les hotspots Orange WIFI ACCESS décomptée à la seconde dès la 1re seconde depuis un mobile. Service WiFi en France métropolitaine disponible dans les hotspots d'Orange et de ses partenaires en France et à l'étranger (liste sur www.orange-wifi.com). Service non accessible pour les clients forfaits bloqués, mobicarte et carte prépayées. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. Voir détails de l'option, Conditions Spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option incompatible avec les options internet, internet max et TV.

option Orange foot 6€/mois

A partir du 3 juillet 2008, option orange foot à souscrire et valable en France métropolitaine pour tout client mobile Orange (hors forfaits Orange pour iPhone) accessible sur réseaux et depuis un terminal compatible. Accès et connexions illimitées 24H/24 aux services du Portail Orange World (hors Gallery, Internet, streaming audio, vidéos des univers TV et musique, Orange Messenger by Windows Live, contenus et services payants). Accès et connexions en direct à 8 matchs de chaque journée de Ligue 1 et à la chaîne TV Orange Sports en illimité. Réception des alertes SMS Résultats Ligue 1 comprise dans l'option. Voir détails de l'option, conditions spécifiques et liste des mobiles compatibles sur www.orange.fr. Option non compatible avec l'option TV max. Pour les clients mobicarte et cartes prépayées*, option valable 31 jours à compter de la date d'activation intervenant sous 48h à compter de la souscription et renouvelée tous les mois sous réserve d'un crédit suffisant. Les matchs sont accessibles à partir du 9 août 2008. Souscription à l'option au 220 et #123#

les options

⌘ les options mail

- alertes SMS	50 alertes gratuites/mois puis 0,20€/alerte
- option BlackBerry ⁽¹⁾	9€/mois

Gestion des mails en temps réels, lecture optimisée des pièces jointes

⌘ Orange Messenger by Windows Live

Service Orange Messenger by Windows Live réservé aux clients Orange et Fnac mobile avec Orange, disponible en téléchargement sur <http://im.orange.fr> et utilisable entre équipements compatibles dotés du service (cf. conditions générales d'utilisation sur <http://im.orange.fr>).

> option mensuelle illimitée	4€/mois
------------------------------------	---------

Option valable en France métropolitaine, donnant accès au service de messagerie instantanée Orange Messenger by Windows Live. Envoi illimité de messages métropolitains depuis un mobile en France métropolitaine à compter de la réception du SMS de confirmation de souscription. Souscription de l'option au #123# (appel gratuit) ou sur internet, www.orange.fr, espace client > mon compte mobile > mes options.

prix d'un message IM sans option ou hors option mensuelle illimitée	en France métropolitaine	depuis l'étranger (hors monaco)	
		zone Europe	zones Maghreb USA/Canada/Turquie et reste du monde
en heures creuses ^[2]	0,10€	0,09€/10Ko	0,13€/10Ko
en heures pleines	0,13€		

⌘ L'option GPS

pour vous laisser guider par votre mobile en temps réel : itinéraires illimités avec data inclus⁽⁵⁾, info trafic⁽⁶⁾ et 20 cartes d'Europe mises à jour automatiquement⁽⁷⁾ 10€/mois

⌘ les options SMS/MMS

> options disponibles

- option SMS/MMS 3€ : 30 SMS/30 MMS	3€/mois
- option SMS/MMS 7,50€ : 80 SMS/80 MMS	7,50€/mois
- option SMS/MMS 12€ : 130 SMS/130 MMS	12€/mois
- option SMS/MMS 18€ : 210 SMS/210 MMS	18€/mois
- option SMS/MMS 25€ : 300 SMS/300 MMS	25€/mois

Options SMS/MMS indiquées en équivalent de SMS ou MMS en France métropolitaine, hors supplément des services SMS/MMS et SMS/MMS surtaxés. Les SMS/MMS non utilisés ne sont pas reportés sur le mois suivant. SMS utilisables en MMS. Deux options identiques ne se cumulent pas.

(1) Valable pour le service BlackBerry Internet Service en France métropolitaine dans les zones de couverture 3G/EDGE du réseau Orange France, dans la limite de 5 Mo/mois de trafic mail. (2) Du lundi au jeudi de 21h30 à 8h00 et le week-end, du vendredi 21h30 au lundi 8h00. (5) Téléchargements en data GPRS ou 3G des itinéraires, des requêtes de mise à jour de l'information trafic ou des trajet inclus dans l'option GPS dans la limite de 5 Mo/mois, en France métropolitaine. (6) Trajets optimisés sur Paris/Ile-de-France, événements sur toute la France (accidents, fermetures, travaux, bouchons, etc...). Fonctions opérées par Médiamobile/V-Trafic. (7) Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, San-Marin, Suède, Suisse, Vatican.

☒ les options SMS/MMS info

> SMS info	2€/mois/rubrique
- à partir de la 3 ^e rubrique :	1,50€/mois/rubrique
> SMS Ligue 1 Orange	1,50€/journée de championnat
> MMS info	
- cinéma	3€/mois
- actualité, horoscope, humour, météo, people, TV, Ligue 1 Orange	5€/mois/rubrique
- coquin	8€/mois
> MMS info vidéo	
- humour, Ligue 1 Orange	5€/mois/rubrique
- coquin	8€/mois/rubrique

Disponible depuis un terminal compatible. La réception de MMS à l'étranger fait l'objet d'une facturation complémentaire.

☒ Giga Mail et Mail MMS

> option mail MMS (hors mobicarte et forfaits bloqués)	4€/mois
réception de mails par MMS	

Le service mail MMS est disponible en France métropolitaine sur réseaux compatibles et depuis un terminal compatible MMS. Service réservé aux clients forfait mobile Orange disposant d'une messagerie Internet compatible. Service limité au mail Orange mobile et à deux autres messageries Internet en France métropolitaine maximum. Tarif mensuel valable pour 40 MMS par mois. Au delà la réception de MMS sera facturé 0,30€/MMS. Tarification hors coût de connexion Orange World ou Internet permettant l'inscription et le paramétrage du service. La réception de MMS à l'étranger sera facturé au tarif en vigueur.

> Giga mail	2€/mois
vous pouvez stocker jusqu'à 10 Go sur votre boîte aux lettres Orange et envoyer des mails jusqu'à 20 Mo	

L'envoi de mails d'une taille allant jusqu'à 20 Mo et la création de filtres supplémentaires sont disponibles lorsque vous utilisez votre messagerie sur orange.fr

les options

☒ les options assurance Fnac mobile avec Orange

- option sécurité 3€	3€/mois
- option sécurité 6€	6€/mois
- option sécurité 9€	9€/mois

Offre réservée aux clients d'Orange France. Conditions complètes dans la notice d'information option sécurité. L'option sécurité est un contrat d'assurance souscrit par Orange France auprès de AIG par l'intermédiaire de la SPB, société de courtage d'assurance

☒ l'option mobile gagnant

gratuit

☒ fun tones

personnalisez votre tonalité d'attente avec Fnac mobile avec Orange

- abonnement au service de personnalisation de la tonalité d'appel (1 ^{er} mois offert)	1€/mois
- achat de tonalité	1,50€/achat

Hors coût de connexion à Orange World ou d'appel au 711 ou 8663 (TONE).

☒ l'option annuaire et services de renseignements

> faites paraître vos coordonnées* dans les annuaires et services de renseignements gratuit
Vous disposez de plusieurs options gratuites de publication :

- initiale du prénom : seule l'initiale de votre prénom apparaît (sauf en cas d'homonymie)
- adresse incomplète : seuls votre commune et votre code postal apparaissent (indisponible pour les professionnels)
- option de protection anti-annuaire inversé : vos coordonnées ne pourront pas être retrouvées à partir de votre numéro
- option anti-prospection commerciale (incluse automatiquement) : vous ne recevez pas d'annonces commerciales, sauf si vous le demandez expressément

Vous pouvez faire paraître les coordonnées d'un autre utilisateur du numéro de mobile sous réserve de l'accord de celui-ci.

*Numéro de mobile, nom, prénom ou raison sociale, adresse postale, profession ou activité et adresse électronique pour les annuaires électroniques. Conformes aux règles de publications visées à l'article 18.6 : « annuaires », des conditions générales d'abonnement à l'offre mobile Orange.

☒ options Europe sans frontière

> option Europe sans frontière 20€⁽¹⁾ 20€/mois
40 min pour émettre vos appels depuis les pays de la zone Europe* ou 48 min d'appel depuis la France métropolitaine vers les pays de la zone Europe + 40 min pour recevoir vos appels dans la zone Europe

> option Europe sans frontière 45€⁽²⁾ 45€/mois
90 min pour émettre vos appels depuis les pays de la zone Europe** ou 109 min d'appel depuis la France métropolitaine vers les pays de la zone Europe + 90 min pour recevoir vos appels dans la zone Europe

* Sauf Suisse et Andorre : 23 min 27

** Sauf Suisse et Andorre : 52 min 45

Options mensuelles sans engagement, valables après acceptation du dossier par Orange France, sur les communications voix émises depuis la France métropolitaine vers les pays de la zone Europe, ou depuis ces pays vers le reste du monde. **Appels décomptés à la seconde après une 1^{re} minute indivisible.** Minutes non reportables d'un mois sur l'autre. En cas de résiliation ou de changement d'option Europe sans frontière, le crédit restant est perdu. Les appels depuis et vers les autres pays sont décomptés des options Europe sans frontière aux tarifs en vigueur. Options non cumulables et incompatibles avec toute offre relative aux appels vers et depuis l'étranger. Souscription au service client, sur www.orange.fr.

(1) Crédit équivalent à de 40 min d'appels émis + 40 minutes d'appels reçus depuis les pays de la zone Europe vers ces pays et la France métropolitaine, sauf Suisse et Andorre : crédit équivalent à 23 min 27 d'appels émis + 40 minutes d'appels reçus. Ou Crédit équivalent à 18 minutes d'appel émis + 40 minutes d'appel reçus dans les pays suivants Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Macédoine, Moldavie, Serbie, Ukraine, Monténégro, Kosovo.

(2) crédit équivalent à 90 min d'appels émis + 90 minutes d'appels reçus depuis les pays de la zone Europe vers ces pays et la France métropolitaine, sauf Suisse et Andorre : crédit équivalent à 52 min 45 d'appels émis + 90 minutes d'appels reçus.

Ou Crédit équivalent à 18 minutes d'appel émis + 90 minutes d'appel reçus dans les pays suivants Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Macédoine, Moldavie, Serbie, Ukraine, Monténégro, Kosovo.

⌘ l'option « pays préféré »

- > Vos appels vers et depuis la destination choisie au tarif national et 60 minutes offertes pour recevoir vos appels dans cette destination 5€/mois
- Au choix parmi les destinations suivantes : Suisse, Espagne, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Luxembourg et les destinations d'Outre-mer

Offre soumise à conditions.

Option mensuelle sans engagement, valable après acceptation du dossier par Orange France, sur les communications voix émises depuis la destination choisie vers cette destination ou la France métropolitaine, ou depuis la France métropolitaine vers cette destination. Liste des destinations : Suisse, Espagne, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Luxembourg et les destinations d'Outre-mer suivantes : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint Barthélémy, Saint Martin, Guyane et Saint Pierre & Miquelon. Appels décomptés à la seconde après une 1^{re} minute indivisible. Appels émis au tarif d'une communication nationale soit 0,37€/minute. Crédit de communication voix de 60 minutes pour les appels reçus dans la destination choisie, non reportable d'un mois sur l'autre. En cas de résiliation, le crédit restant est perdu. Option non cumulable et incompatible avec la souscription d'une autre option pays préféré, ainsi qu'avec toute autre offre relative aux appels vers et depuis l'étranger. Souscription au #123# ou au 444 (appels gratuits depuis la France métropolitaine ou l'étranger sous réserve de compatibilité technique et d'activation préalable du mode international), au service client ou sur www.orange.fr

⌘ option pass vacances

- > pour téléphoner depuis toute la zone Europe⁽¹⁾ 6€
- 10 min pour appeler + 10 min pour recevoir des appels + 10 SMS

(1) Offre soumise à conditions. Offre valable pendant 7 jours consécutifs à compter de la date d'activation, après acceptation du dossier par Orange France. Renouvelable à l'issue des 7 jours. Appels décomptés à la seconde après une première minute indivisible. Offre incompatible avec toute offre relative aux appels vers et depuis l'étranger en vigueur. Pour les forfaits postpayés: 10 SMS inclus (hors SMS surtaxés). Crédit de communication voix vers tous pays. Crédit équivalent à 10 minutes d'appel émis + 10 minutes d'appel reçus depuis les pays de la zone Europe vers ces pays et la France métropolitaine, sauf Suisse et Andorre : crédit équivalent à 5 min 50 d'appel émis + 10 min d'appel reçus. Ou Crédit équivalent à 2 minutes d'appel émis + 10 minutes d'appel reçus dans les pays suivants : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Macédoine, Moldavie, Serbie, Ukraine, Monténégro, Kosovo (et vers la France métropolitaine). Les appels voix depuis et vers les autres pays sont décomptés du Pass vacances au tarif en vigueur. Offre incompatible avec toute offre relative aux appels vers et depuis l'étranger en vigueur. Souscription au #123# ou au 444 (depuis la France métropolitaine ou l'étranger sous réserve de compatibilité technique et d'activation préalable du mode international - appels gratuits), ou au service clients. Pour les prépayés: 10 SMS inclus (hors SMS surtaxés) vers la France métropolitaine ou le pays visité. Crédit de communication voix équivalent à 10 minutes d'appel émis depuis le pays visité dans la zone Europe vers ce pays et la France métropolitaine + 10 minutes d'appel reçus dans les pays de la zone Europe, sauf Suisse et Andorre : crédit équivalent à 5 min 50 d'appel émis depuis le pays visité vers ce pays et la France métropolitaine + 10 minutes d'appel reçus dans l'un de ces pays. Ou Crédit de communication voix équivalent à 2 minutes d'appel émis depuis l'un des pays visité suivants : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Macédoine, Moldavie, Serbie, Ukraine, Monténégro, Kosovo vers le pays visité et la France métropolitaine + 10 minutes d'appel reçus dans l'un de ces pays. Les appels voix émis depuis les autres pays sont décomptés du Pass vacances au tarif en vigueur. Offre incompatible avec toute offre relative aux appels vers et depuis l'étranger en vigueur. Souscription au #123# ou au 444 (depuis la France métropolitaine ou l'étranger sous réserve de compatibilité technique et d'activation préalable du mode international - appels gratuits), au 220, ou au service clients (hors forfaits bloqués).

les options

⌘ vos mails et internet vous suivent partout

5€

**Pass mail et surf
International⁽¹⁾
3 Mo***
en Zone Europe

* Jusqu'à 3 Mo en Zone Europe et 2 Mo en zones Maghreb/Usa/Canada/Turquie et Reste du Monde

20€

**Pass mail et surf
International⁽¹⁾
20 Mo****
en Zone Europe

** Jusqu'à 20 Mo en Zone Europe et 13 Mo en zones Maghreb/Usa/Canada/Turquie et Reste du Monde

75€

**Pass mail et surf
International⁽¹⁾
100 Mo*****
en Zone Europe

*** Jusqu'à 100 Mo en Zone Europe et 69 Mo en zones Maghreb/USA/Canada/Turquie et Reste du Monde

	pass mail et surf international ⁽¹⁾ 3 Mo	pass mail et surf international ⁽¹⁾ 20 Mo	pass mail et surf international ⁽¹⁾ 100Mo
Prix	5	20	75
Zone Europe	3 Mo	20 Mo	100 Mo
Zone hors Europe	jusqu'à 2 Mo	jusqu'à 13 Mo	jusqu'à 69 Mo

(1) Pass réservés aux clients forfaits mobile Orange disposant d'un terminal compatible - hors forfaits bloqués, valable pendant 7 jours à compter de la souscription, dans les pays où Orange a signé un accord d'iitinérance 3G+/3G/EDGE/GPRS avec un opérateur étranger. Communications décomptées par palier de 10 Ko. Prix des connexions data depuis l'étranger hors pass mail et surf international 3Mo, 20Mo ou 100Mo : zone Europe = 0,06€/10Ko pour les clients forfaits Internet Everywhere ou 0,09€/10Ko sinon, zones Maghreb/USA/Canada/Turquie et reste du monde = 0,13€/10Ko hors forfait (tarif tous pays en 3G+/3G/EDGE/GPRS). Détails, conditions spécifiques et liste des pays compatibles sur www.orange.fr.

⌘ l'option « mes 3 numéros préférés »

Bénéficiez d'une heure de communication voix en plus de votre forfait

vers vos 3 n° préférés 3€/mois

3 n° au choix parmi les numéros du réseau fixe en France métropolitaine (hors n° spéciaux et n° de services), les n° de mobiles Orange et Fnac mobile avec Orange. Les appels renvoyés vers les n° d'appels choisis sont décomptés du forfait souscrit.

⌘ l'option heures week-end

Bénéficiez de 4h de communication voix par mois, soit 1h chaque week-end

en plus de votre forfait 4€/mois

4h à utiliser du samedi 00h01 au dimanche 23h59 vers les n° fixes (hors n° spéciaux et n° de services), les mobiles Orange et Fnac mobile avec Orange en France métropolitaine dans la limite d'une heure de communication par week-end. Les minutes non utilisées ne sont pas reportées d'un week-end sur l'autre.



⌘ l'option dixit

Option réservée aux personnes déficientes de la vue gratuit

Suivi conso vocal illimité au 555

+ 15 appels/mois sans surtaxe au 767 (dicto SMS)

+ 15 min offertes/mois vers le 711 (services et infos pratiques)

Option disponible sur présentation d'un justificatif du handicap (certificat médical ou carte d'invalidité avec mention canne blanche ou étoile verte). Le coût des communications au dicto SMS est déduit du forfait principal.

⌘ les autres options

> l'option filtrage d'appel 2,30€/mois

> l'option cartes jumelles (incompatible avec la visiophonie) 11€/mois

> les options de restriction d'appels

- interdiction d'émission d'appels internationaux gratuit

- interdiction de réception d'appels à l'étranger 3,60€/mois

- émission d'appels uniquement 3,60€/mois

- réception d'appels uniquement 3,60€/mois

> les options de facture

- facture détaillée mensuelle gratuit

- facture électronique simple ou détaillée (en remplacement de la facture papier) gratuit

- facture en braille ou en caractère agrandie gratuit

> sauvegarde contacts 0,50€/sauvegarde

sauvegarde et synchronisation des contacts, tâches et événements de votre mobile avec les données enregistrées sur www.orange.fr, rubrique mes contacts.

Service disponible depuis un mobile compatible. Service réservé aux clients forfaits mobile et mobicarte, après téléchargement du Logiciel « sauvegarde contacts » si le mobile n'est pas préconfiguré et après acceptation de la licence d'utilisation. Ce service permet de synchroniser instantanément le répertoire, l'agenda et les tâches de son téléphone mobile (hors données contenues dans la carte SIM) avec le répertoire, l'agenda et tâches des services « mes contacts » et « agenda » disponibles sur le site Internet www.orange.fr. Tarif comprenant les coûts de connexion (hors coûts de connexion nécessaires au téléchargement du Logiciel « sauvegarde contacts » si le mobile n'est pas préconfiguré). Depuis l'étranger le service sera facturé 0,50€/sauvegarde en plus du prix des connexions data en vigueur]. Réception d'un SMS de confirmation à chaque sauvegarde réussie. Voir détail du Service, liste des mobiles compatibles et conditions générales d'utilisation sur www.orange.fr.

⌘ Garantie Forfait

Des services et garanties pour accompagner votre forfait (sauvegarde des contacts de la SIM, assurance chômage/arrêt de travail/hospitalisation, suspension du forfait...) 4€/mois

Offres soumises à conditions, réservées aux forfaits origami zen, star, first, jet et Fnac mobile. Conditions complètes sur www.orange.fr, rubrique mobile.

les autres services

⌘ le #123#

Le #123# vous permet d'obtenir votre suivi de consommation par écrit, directement sur l'écran de votre mobile. Ce service est **gratuit** sur tous les forfaits Fnac mobile avec Orange. Pour savoir si votre mobile est compatible, faites l'essai ou appelez votre service clients.

Retrouvez toutes les informations utiles à l'international sur le #123# depuis l'étranger⁽¹⁾ (appel gratuit) : tarifs, utilisation de votre messagerie, bons plans...

⌘ le 740

Le 740 « ma gestion perso » est un serveur vocal interactif permettant aux clients de gérer leur compte en toute liberté et gratuitement. Il est accessible via le numéro court 740 depuis un mobile Orange et via le 0 800 100 740 depuis une ligne fixe France Télécom en France métropolitaine (n° gratuit).

⌘ les numéros gratuits depuis votre mobile

> Services d'urgence

15 Samu, 17 Police, 18 Pompiers, 112 n° d'urgence européen, 115 Samu social,
119 Enfance maltraitée

> Appels vers les associations humanitaires

110 : l'association « Ensemble contre le SIDA »
113 : lutte contre la drogue et la toxicomanie
114 : service de lutte contre la discrimination raciale

⌘ changement d'offre

Vous pouvez changer d'offre sauf restrictions éventuelles propres à certaines offres.

Vous avez choisi un forfait Fnac mobile avec orange et vous souhaitez changer pour un forfait Origami zen :

> Votre ligne est ouverte depuis plus de 6 mois	gratuit
> Votre ligne est ouverte depuis moins de 6 mois	30€

Vous avez choisi un forfait Fnac mobile avec Orange et vous souhaitez changer pour un forfait bloqué :

> Votre ligne est ouverte depuis plus de 6 mois	gratuit
- votre période d'engagement est terminée	60€
- votre période d'engagement n'est pas terminée	60€
> Votre ligne est ouverte depuis moins de 6 mois	60€

En cas de changement vers un forfait bloqué depuis une offre souscrite avec privilège 24 mois, vous restez engagés sur 24 mois et ne bénéficiez plus de la réduction de 4,50€ par mois.

Vous avez choisi un forfait Fnac mobile avec Orange et vous souhaitez changer pour une offre sans engagement :

> Votre demande ne pourra être prise en compte qu'une fois la période d'engagement de votre forfait actuel terminée. Ce changement est gratuit.

(1) Sous réserve de la compatibilité de votre mobile avec le #123# et de l'ouverture de ce service par les opérateurs étrangers partenaires d'Orange France.

⌘ les numéros spéciaux

Les n°s spéciaux sont les n°s à 10 chiffres commençant par 08, les n°s à 4 chiffres commençant par 3 et les n°s de radiomessagerie ainsi que les n°s d'accès à des services de renseignements commençant par 118. Les appels de notification de messagerie vocale vers les n°s de radiomessagerie sont considérés comme des appels vers les n°s spéciaux. Le prix de ces appels se décompose en 2 parties : le coût de la communication mobile et le coût du service annoncé par le fournisseur de service, lequel peut également être décomposé.

Le tarif chiffré indiqué dans ce document et relatif aux n°s spéciaux ne concerne que le coût de la communication **mobile**. Pour connaître le coût du service veuillez vous reporter au document tarifaire édité par le fournisseur de service. Le prix des services de renseignements 118 xyz figurent sur le site édité par l'ARCEP www.appels.118.fr

communications décomptées à la seconde au-delà de la 1^{re} minute indivisible depuis l'étranger⁽¹⁾

(1) Sous réserve de l'ouverture de l'accessibilité du service.

- appels vers les services de renseignements (118 xyz) coût d'un appel vers la France métropolitaine depuis le pays visité⁽²⁾ + tarif appliquée par le fournisseur de service de renseignements

(2) Facturé à la sec. après une 1^{re} min. indivisible.

⌘ les numéros de services

Les n°s de services sont les n°s d'accès WAP, WEB, les n°s de services SMS/MMS et SMS + édités par Orange ou par un éditeur tiers (cf. page 11), ainsi que les n°s renvoyant vers des plateformes téléphoniques (serveurs vocaux interactifs).

⌘ les services clients via n° spécial

> depuis un mobile Orange

Forfait Fnac mobile avec Orange		
mode de décompte de la partie communication	communications dans le forfait Fnac mobile, décomptées à la seconde au-delà de la 1 ^{re} minute divisible	communications au-delà du forfait Fnac mobile, décomptées à la seconde au-delà de la 1 ^{re} minute divisible
3970 service clients forfait	tarif d'une communication locale depuis une ligne fixe France Télécom	tarif d'une communication locale depuis une ligne fixe France Télécom
3907 service Orange expert	0,34€/min + communication nationale dans le forfait	0,34€/min + communication nationale au-delà du forfait

> depuis une ligne fixe France Télécom⁽³⁾

- service clients forfait 39 70 0,15€/min
- service Orange expert 39 07 (assistance smartphone et PC card) 0,34€/min

(3) Depuis la ligne d'un autre opérateur, consulter ses tarifs.

les autres services

les services ponctuels

	Fnac mobile avec Orange
frais de mise en service	gratuit
demande de portabilité du numéro	15€
suspension du forfait (suspension de 1 à 3 mois dans la limite d'une suspension par année glissante)	4,5€
suspension temporaire de ligne en cas de perte ou de vol	gratuit
remboursement des communications frauduleuses jusqu'à 3000€ par sinistre et par an	gratuit
déblocage de la carte SIM par le serveur vocal 700, sur internet : orange.fr	gratuit
renouvellement de la carte SIM en cas de perte, de vol, ou en cas de carte bloquée/détériorée par le client (dans les cas non couverts par la garantie en cas de vol) + frais d'expédition (hors France métropolitaine)	20€ 7€
déblocage de la carte SIM par un conseiller clients	7,50€ (1 ^{er} déblocage gratuit)
changement de numéro de téléphone	18€
changement de numéro illimité	3€ (1 ^{er} changement gratuit)
changement de mode de paiement (le passage au prélèvement automatique est gratuit)	7,50€
facture détaillée sur 4 mois consécutifs	gratuit
duplicata de facture	3€
duplicata de contrat	7,50€
téléchargement du répertoire de 20 n°s par le service clients	2,30€ (1 ^{er} téléchargement gratuit)
fourniture du code de désimlockage par le service clients : changement du réseau (gratuit après 6 mois d'abonnement)	76€
dépôt de garantie exigé dans les cas suivants : - absence de justificatif de domicile fixe en France métropolitaine, ou RIB ou chèque annulé - inscription au fichier PREVENTEL	265€ 265€
- Aucune souscription préalable à d'autres contrats d'abonnement auprès d'Orange France	265€
- mode paiement autre que le prélèvement automatique	38€
avance sur consommation (activation du mode international dans les cas prévus aux conditions spécifiques d'abonnement)	228€

⌘ les zones tarifaires internationales

- > **Zone Europe :** Açores (îles), Aland (Les îles), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries (îles), Chypre, Corfou (île), Crète, Cyclades (îles), Danemark, Désirade (île de la), Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (île de), Marie-Galante (île), Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Réunion, Rhodes (île), Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (îles), Saint-Barthélemy, Saint-Martin (île de), Saint-Pierre et Miquelon, San Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), Vatican.
- > **Zone Maghreb/USA/Canada/Turquie :** Algérie, Maroc, Tunisie, Canada, Etats-Unis, Hawaï, Alaska, Turquie.
- > **Zone reste du monde**

Les appels visio depuis l'étranger : Açores (Les), Allemagne, Australie, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (îles), Corfou (île), Crète, Croatie, Cyclades (Les), Danemark, Emirats Arabes unis, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Madère, Maurice (île), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, Rhodes (île), Roumanie, Royaume-Uni, San Marin, Sardaigne, Sicile, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Vatican.

3G+ à l'étranger : Açores (Les), Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canada, Canaries (îles), Corée du Sud, Corfou (île), Crète, Croatie, Cyclades (Les), Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Israël, Italie, Japon*, Koweit, Lettonie, Madère, Malaisie, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Rhodes (île), Royaume-Uni, San Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Taïwan, Tchéquie, Vatican.

Pour connaître la liste détaillée des pays couverts, connectez-vous sur www.orange.fr > repères mobile > à l'étranger, ou contactez votre service clients.

⌘ SAV Fnac mobile avec Orange

En cas de panne de votre mobile, vous bénéficiez d'un mobile de prêt en magasin Fnac (sur remise d'un chèque de caution).

SAV échange express

En cas de panne, Orange échange votre téléphone (sur coffrets mobile Orange uniquement, échange contre un téléphone neuf ou remis à neuf) **gratuitement** en 24h⁽¹⁾ à l'adresse de votre choix en France métropolitaine. Le SAV échange express, réservé aux coffrets mobile Orange, est gratuit pendant 12 mois à compter de la date d'achat du coffret mobile Orange, si la panne est couverte par la garantie. Dans le cas contraire, la remise à l'abonné du coffret SAV est alors payante au titre d'une réparation forfaitaire qui s'élève à 125,58€ pour les terminaux EDGE/GSM/3G/3G+ et à 146€ pour les terminaux bimodes GSM/satellite + 9€ en cas de paiement contre remboursement.

(1) Échange en 24 h pour tout appel avant 17h00 du lundi au vendredi, en France métropolitaine.

Conditions spécifiques d'abonnement à l'offre Fnac mobile avec Orange

Souscription d'une offre Fnac mobile avec Orange

Les présentes conditions spécifiques s'appliquent en cas de souscription d'un nouvel abonnement à une offre Fnac mobile avec Orange. Elles s'appliquent également en cas de positionnement d'un abonnement Orange existant sur une offre Fnac mobile avec Orange ; elles complètent les conditions générales d'abonnement à l'offre Orange et les conditions spécifiques de l'offre mobile Orange, quand elles ne les remplacent pas.

Article 1 – Définition de l'offre Fnac mobile avec Orange

L'offre Fnac mobile avec Orange consiste en une formule d'abonnement, avec ou sans durée initiale d'abonnement, donnant accès au réseau GSM et/ou 3G d'Orange pour les abonnés possédant un terminal mobile GSM/3G. Lorsque l'offre est souscrite avec une durée initiale d'engagement, cette durée est de 12 ou 24 mois selon l'offre tarifaire choisie par l'abonné. L'offre permet de bénéficier d'un forfait mensuel donnant droit, chaque mois, à un crédit de communication variable selon le forfait Fnac mobile avec Orange choisi et précisé dans la fiche tarifaire Fnac mobile avec Orange. Toutes les communications de l'abonné sont décomptées et facturées dans les conditions fixées par la fiche tarifaire Fnac mobile avec Orange.

Article 2 – Modalités d'accès à l'offre Fnac mobile avec Orange

2.1 Souscription d'un nouvel abonnement Fnac mobile avec Orange

La souscription s'effectue uniquement en point de vente Fnac.

2.2 Positionnement d'un abonnement Orange existant sur une offre Fnac mobile avec Orange

La demande de modification d'un abonnement Orange existant afin de le positionner sur une offre Fnac mobile avec Orange s'effectue sur le site internet www.orange.fr selon les conditions tarifaires et sous certaines réserves précisées sur ce site et dans la fiche tarifaire Fnac mobile avec Orange. Le passage d'une offre d'abonnement Orange avec une période d'engagement vers une offre Fnac mobile avec Orange sans période initiale d'engagement de l'offre Orange initialement souscrite.

La modification d'un abonnement Orange existant, avec positionnement sur une offre Fnac mobile avec Orange, ne prend effet qu'à compter de la prochaine facture de l'abonné, pour formuler sa demande, un délai de 15 jours avant la date

de facturation.

La période contractuelle

Article 3 – Tarifs des services

Les tarifs applicables à l'offre Fnac mobile avec Orange figurent dans la fiche tarifaire Fnac mobile avec Orange, remise à l'abonné lors de la souscription d'un abonnement Fnac mobile avec Orange. Cette fiche tarifaire est également accessible sur le site www.orange.fr et sur www.fnac.com.

Article 4 – Modification de l'abonnement

L'abonné à une offre Fnac mobile avec Orange peut choisir de positionner son abonnement sur un autre forfait de la gamme Fnac mobile avec Orange ou sur une autre formule d'abonnement Orange dans les conditions visées à l'article 8 des conditions spécifiques de l'offre mobile et selon les conditions tarifaire précisées dans la fiche tarifaire Fnac mobile avec Orange. Cette modification prend effet à compter de la prochaine réinitialisation mensuelle de l'abonnement, sous réserve que l'abonné ait respecté un préavis de 15 jours. Le positionnement d'une offre Fnac mobile avec Orange sur une autre formule d'abonnement fait perdre le bénéfice du crédit restant, le cas échéant sur le forfait Fnac mobile avec Orange de l'abonné à la date d'effet de la prise d'effet de la modification. Les présentes conditions spécifiques n'ont alors plus vocation à s'appliquer.

Article 5 – La garantie « Utilisation frauduleuse de la Carte SIM en cas de Vol caractérisé »

Extrait des conditions générales du contrat d'assurance collectif n° 703.01.05.20.02 souscrit par Orange France SA, par l'intermédiaire de SPB, SA à directoire et conseil de surveillance, Société de courtage d'assurances au capital de 251 700 euros – 305 109 779 RCS Le Havre – Siège social : 71, quai Colbert, 76600 Le Havre – immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 002 642 (garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances) [le « Courtier »], auprès de FINAREF RISQUES DIVERS, entreprise régis par le Code des Assurances, SA au capital de 2 400 000 euros (entiièrement versé), ayant son siège social au 110, rue Blanchemaille, 59100 Roubaix, B 329 664 247 RCS Roubaix-Tourcoing [l'« Assureur »], soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutualités, 61 rue Talibout 75436 Paris Cedex 09. La souscription à l'offre Fnac mobile avec Orange permet à l'abonné acquéreur de ladite offre de bénéficier de la garantie relative à l'utilisation frauduleuse de la Carte SIM en cas de Vol caractérisé.

L'adhésion à l'assurance se fait simultanément à la souscription de l'offre Fnac mobile avec Orange et est subordonnée à celle-ci. Elle permet à l'abonné de déroger à certaines stipulations de l'article 11.3 des conditions générales d'abonnement à l'offre mobile Orange.

5.1 Définitions

Au sens de l'article 5 des présentes, les termes suivants ont les significations suivantes :

- Appareil : L'appareil utilisé avec la Carte SIM correspondant à l'offre Fnac mobile avec Orange souscrite par l'Assuré.

- Assuré : La personne physique majeure ou la personne morale détentrice d'une offre Fnac mobile avec Orange en cours de validité.

- Agression : Toute menace ou violence physique exercées par un Tiers en vue de déposséder l'Assuré de l'Appareil.

- Carte SIM : La carte délivrée au titre d'une offre Fnac mobile avec Orange et utilisée pour le fonctionnement de l'Appareil.

- Effraction : L'effraction consiste dans le fortement, la dégradation ou la destruction de tout dispositif de fermeture ou de toute espèce de clôture. Est assimilé à l'effraction l'usage de fausses clefs, de clefs indûment obtenues ou de tout instrument pouvant être frauduleusement employé pour actionner un dispositif de fermeture sans le forcer, ni le dégrader.

- Sinistre : Événement susceptible, au sens du contrat d'assurance collectif n° 703.01.05.20.02, de mettre en œuvre la garantie Utilisation frauduleuse.

- Tiers : Toute personne autre que l'Assuré, autre que son conjoint ou son concubin, autre que ses ascendants ou descendants, autre que ses préposés lorsque l'Assuré est une personne morale, et toute personne non autorisée par l'Assuré à utiliser la Carte SIM.

- Vol caractérisé : Vol tel commis de l'Appareil et/ou de la Carte SIM, par un Tiers, avec Agression ou avec Effraction.

- Utilisation frauduleuse : Toute utilisation frauduleuse de la Carte SIM liée à un vol caractérisé.

5.2 Objet des garanties

En cas d'utilisation frauduleuse de la Carte SIM suite à un vol caractérisé, l'Assuré pourra, après avoir demandé à son service clients Orange la suspension de sa ligne et sur présentation de la facture Orange correspondante à la période du Sinistre, obtenir le remboursement (dans la limite de 3000 – trois mille – euros TTC par Sinistre et par an) des communications effectuées par un Tiers avec la Carte SIM, **dans les 48 heures suivant la date du Sinistre et avant la date d'enregistrement de la demande de mise hors service de la Carte SIM**.

5.3 Exclusions à la garantie

- Les Utilisations frauduleuses effectuées après les 48 heures suivant la date du Sinistre ;
- les Utilisations frauduleuses effectuées après la date d'enregistrement de la demande de mise hors service de la Carte SIM ;
- le remplacement de la Carte SIM ;
- le vol autre que le Vol caractérisé ;
- l'oubli volontaire ou par négligence, la perte, y compris la perte par suite d'un événement de force majeure, ou la disparition de l'Appareil et/ou de la Carte SIM ;
- le vol de l'Appareil ;
- le vol des accessoires connexes à l'Appareil ;
- le dommage accidentel, l'usure, l'oxydation, les pannes, défaillances, défauts, quelle qu'en soit la cause, de l'appareil et/ou de la Carte SIM ;
- la faute intentionnelle ou dolosive de l'Assuré, ou de toute personne autre qu'un Tiers ;
- les conséquences de la guerre civile ou étrangère ou d'insurrection ou de confiscation par les autorités ;
- les conséquences de la désintégration du noyau de l'atome.

5.4 En cas de Sinistre

Sous peine de déchéance du droit à la garantie : Téléphoner à Orange (3970) qui mettra en opposition la Carte SIM et qui transmettra l'appel à SPB.

Fournir les pièces justificatives suivantes :

- la déclaration sur l'honneur des circonstances exacte du Sinistre,
- la facture Orange détaillé attestant le montant des communications effectuées frauduleusement par un Tiers,
- le récépissé du dépôt de plainte pour Vol caractérisé auprès des autorités compétentes.

5.5 Règlement des Sinistres

SPB s'engage à régler le Sinistre dans les conditions définies par les présentes, et ce dans les 10 (dix) jours à partir de la date à laquelle SPB sera en possession de tous les éléments et pièces justificatives nécessaires au règlement du dossier de Sinistre, sauf contrainte d'enquête demandé par l'Assureur, générant le dépassement dudit délai.

5.6 Prise d'effet et fin de l'adhésion

L'adhésion prend effet lors de la souscription de l'Assuré à l'offre Fnac mobile avec Orange.

La durée de l'adhésion est celle de l'offre Fnac mobile avec Orange.

L'adhésion prend fin : en cas de disparition ou de destruction totale de la Carte SIM ou de l'appareil n'entrant pas la mise en jeu des garanties et si la Carte SIM ou l'Appareil ne sont pas remplacés ; dans tous les autres cas prévus par le Code des Assurances, notamment en cas de résiliation du contrat d'assurance collectif n° 703.01.05.20.02 par l'Assureur ou par Orange France SA ; en cas de résiliation par l'Assuré de son offre Fnac mobile avec Orange, à la date de résiliation de ladite offre.

5.7 Modification d'adhésion

Toute modification de l'adhésion (ex. : changement de nom ou d'adresse de l'Assuré) doit être déclarée par l'Assuré à SPB sous 15 (quinze) jours ouvrés à compter de la date de survenance de l'événement correspondant, sous peine de déchéance du droit à la garantie.

5.8 Prescription

Toute action dérivant de l'adhésion est prescrite par (2) deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance. La prescription peut notamment être interrompue par la désignation d'un expert à la suite d'un Sinistre, ou par l'envoi, par l'Assureur ou l'Assuré à l'autre partie, d'une lettre recommandée avec avis de réception (articles L. 114-1 et L. 114-2 du Code des Assurances).

5.9 Correspondance

Toutes demandes de renseignements, de précisions complémentaires, et toutes pièces justificatives de Sinistres devront être adressées exclusivement à : SPB – Assurance Fnac mobile avec Orange – 76095 Le Havre Cedex

5.10 Réclamations – Médiateur

Pour toute difficulté relative aux conditions d'application de l'adhésion, l'Assuré doit s'adresser par écrit à SPB – Département Satisfaction Clientèle – 71, quai Colbert, 76600 Le Havre. Si la réponse donnée ne le satisfait pas, l'Assuré peut écrire à l'Assureur FINAREF RISQUE DIVERS – 110, rue Blanche-maille, 59100 Roubaix. Si le désaccord persiste après la réponse donnée par l'Assureur, l'Assuré peut solliciter l'avis du médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance.

5.11 Informatique et Libertés

Les informations nominatives et personnelles recueillies sont destinées à l'Assureur, au Courtier, et à leurs mandataires et partenaires contractuels pour les besoins de la gestion de l'adhésion et des garanties. La fourniture de ces informations est obligatoire car nécessaire à la gestion de l'adhésion et des garanties. À défaut de ces informations, la gestion de l'adhésion et l'obtention des garanties ne pourront être traitées par l'Assureur, le Courtier, leurs mandataires et partenaires contractuels. L'Adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour, de verrouillage ou d'effacement des informations le concernant figurant dans les fichiers de l'Assureur, du Courtier, de leurs mandataires et partenaires contractuels, en contactant l'Assureur ou le Courtier par courrier recommandé avec avis de réception adressé aux sièges sociaux de ces derniers.

5.12 Renonciation

En cas d'application de l'article 2.2 des présentes, l'Assuré dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion de l'adhésion pour y renoncer, en envoyant à SPB une lettre recommandée avec avis de réception rédigée comme suit : « Je soussigné (nom, prénom), déclare renoncer au contrat d'assurance n° 703.01.05.20.02, en

ma qualité d'abonné à l'offre Fnac mobile avec Orange. Date + signature ».

6 Article 6 – Le Mode International

Les conditions relatives au mode international sur une offre Fnac mobile avec Orange s'appliquent dans les mêmes conditions que les conditions spécifiques du mode international sur une offre Pro, Zap et M6 mobile. Ces conditions sont disponibles dans les conditions générales d'abonnement de l'offre mobile Orange.

Suspension du service et fin de la période contractuelle

7 Article 7 – Suspension optionnelle

L'abonné peut, à tout moment, demander la suspension de son abonnement pour la période de son choix entre 1 et 3 mois sur simple appel à son service clients. L'abonné a la possibilité d'exercer cette option dans la limite d'une demande par année glissante. Le montant des frais de suspension est spécifié dans la fiche tarifaire Fnac mobile avec Orange. La demande de suspension optionnelle suspend exclusivement l'émission de communications. En revanche, l'abonné peut continuer à recevoir des communications. Si la demande de suspension optionnelle intervient alors que celui-ci se trouve encore dans sa période initiale d'engagement, telle que définie à l'article 5 des conditions générales d'abonnement à l'offre Orange, cette dernière se trouve prolongée pour une durée équivalente au nombre de mois pendant lesquels la suspension optionnelle a été mise en place. Pendant toute la période de suspension, l'abonné continue à recevoir des factures. À l'issue de cette période, l'abonné sera remboursé des redevances d'abonnement et des options éventuellement souscrites ayant été facturées au cours de la période de suspension.

8 Article 8 – Résiliation

Conformément à l'article 6.3 des conditions générales d'abonnement et à l'article 14.1 des conditions spécifiques à l'offre Orange, l'abonné peut également mettre fin à son contrat d'abonnement à l'offre Fnac mobile avec Orange dans tous les cas et selon les modalités prévus par cet article.

9 Article 9 – Transmission à la Fnac des informations relatives à l'abonné

Orange France pourra transmettre à la Fnac les informations relatives à l'abonné pour l'exécution du contrat. Ainsi, si l'abonné est également titulaire de la carte adhérent Fnac, Orange France communiquera à la Fnac le montant des factures d'abonnement en vue de faire bénéficier l'abonné de points Fnac supplémentaires. Sauf opposition de sa part, exercée auprès de la Fnac en écrivant au Service Relations Adhérents, 67 boulevard du Général Leclerc, 92612 Clichy, les informations concernant l'abonné pourront être utilisées par la Fnac pour lui adresser des informations commerciales concernant des produits ou services inclus dans l'offre Fnac mobile avec Orange.

Quels documents présenter lors de votre souscription d'une offre mobile ?

Vous êtes un particulier

- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- un RIB, un RIP en cas de prélèvement automatique
- un chèque annulé ou à 0€, ou en l'absence une carte bancaire, ou une attestation bancaire au nom du titulaire du compte bancaire
- un justificatif de domicile s'il y a divergence entre les différentes pièces justificatives

Vous représentez une personne morale

- un extrait Kbis de moins de 3 mois
- la photocopie d'une pièce d'identité au nom du souscripteur
- un RIB, un RIP ou un RICE en cas de prélèvement automatique
- un chèque annulé ou à 0€
- éventuellement, une attestation du responsable de la société autorisant le signataire à souscrire le contrat (+ une pièce d'identité du signataire)

**Pour activer tous vos n°s illimités,
appelez le 740 depuis votre mobile** (appel gratuit)

**Pour plus d'informations, contactez-nous
en appelant votre service clients
ou connectez-vous sur www.fnac.com
et sur www.orange.fr > mobile**